

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

RD 105

CHAIGNAY

Aménagement de la Rue Basse

Présentation de l'opération

Les travaux ont été réalisés sur la RD 105 dans la traversée de la rue Basse, à CHAIGNAY.

Pour sécuriser les cheminements piétons et limiter la vitesse sur la RD 105, il a été convenu avec la commune de CHAIGNAY d'accompagner les travaux réalisés par le Conseil Général de la Côte-d'Or par des aménagements urbains en agglomération, dont l'objectif est :

- d'inciter l'usager à modérer sa vitesse dans la rue basse, avec création d'une mini écluse ;
- de sécuriser les mouvements tournants à l'entrée de la rue, avec dépose de la margelle du puits existant sur chaussée, et repose dans un espace vert aménagé et bordé de bornes en bois ;
- d'organiser les cheminements piétons sur trottoirs, avec revêtement en partie en résine à granulats colorés, en partie sablés, et en partie en béton

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Après travaux

Les travaux

Les travaux ont compris une réfection de la structure de la chaussée, de la couche de roulement, et de son assainissement.

Un cheminement piétons a été réalisé sur un côté de la voie. Afin de respecter l'harmonie esthétique des aménagements récents situés à l'extrémité Sud de la rue, place Saint Jacques, le cheminement a été mis en valeur par un béton désactivé et des bordures à parement bouchargé.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre ont été assurées par le Conseil Général de la Côte-d'Or.

Les entreprises

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Roger MARTIN - ROUGEOT - EUROVIA.

**208 000 M€TTC coût total
des travaux**

Le financement

Le Conseil Général a avancé la totalité du financement. La commune a participé financièrement à hauteur de 87 747 €.